

**EXTRAIT:**



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 28 ) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, G. MESLEM, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BENDJILLALI, F. BRAILLARD, H. PREHER, K. WEINLAND, P. BARAUDON, F. MERY, Y. GANIVELLE; L. BRARD, E. FARHAT, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS ( 10 ) :

J. DUMAS mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIÉ  
S. COTTEREAU mandante a pour mandataire P. MIS  
T. BAUDIN mandant a pour mandataire AF. BOURAT  
M. MONTASSIER mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
A. LEBORGNE mandante a pour mandataire F. BRAUD  
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT  
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MERY  
G. MICHAUD mandant a pour mandataire C. PAILLER  
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (1) :

P. MIS

Nom du secrétaire de séance : Corine FARINEAU

**RAPPORTEUR : Gilles MAUDUIT**

**OBJET : Dénomination de voies communales**

*Les dénominations des voies sur la commune permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle. \* \* \* \* \**

**VU** les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal,

**CONSIDERANT** l'importance de baptiser ces voies.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de dénommer :

- **1-Pré de l'Assesseur** : La parcelle EN 460 d'une superficie de 10 321 m<sup>2</sup> n'a pas de dénomination. Ce terrain prend son origine Promenade des Acadiens et se termine au niveau du Parking quai Alsace Lorraine.
- **2-Rue GRESKO-MATTON** : (Noms de deux anciens joueurs du SOC). Il s'agit de la voie desservant l'entrée sud du Stade de la Montée Rouge pour les joueurs. Cette rue prend son origine rue Camille Audinet et se termine rue Robert Gaillard.
- **3-Rond-point Anne de France** : La commune a réalisé un rond-point au niveau de l'entrée nord du centre ville et des quais de la Vienne. Ce giratoire prend son origine avenue Louis Ripault et dessert l'avenue Jean Jaurès, l'avenue du Général De Gaulle et la rue de l'Abreuvoir du Bien Nourri.

## COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

du 28 septembre 2017

n°38

page 2/3

- **4-Rue Saint Just** : Après des travaux importants, la rue Saint Just a été prolongée jusqu'à l'avenue Camille Pagé. Il s'agit de définir l'origine de cette rue à savoir les rues Aliénor d'Aquitaine et Vauban et de revoir son extrémité avenue Camille Pagé.
- **5-Chemin de l'Envigne** : Il s'agit de nommer le chemin desservant le lieu-dit "Le Pas de Piétard". Il prend son origine avenue de Lattre de Tassigny et se termine rue de Terre Neuve.
- **6-Promenade Suzanne NOEL** : Allée longeant l'avenue Pierre Abelin, le pont Lyautey et l'avenue Jean Moulin. Elle prend son origine rue Charles Cros et se termine avenue Camille Pagé.
- **7-Promenade Claude COLETTE** : (coureur cycliste français né à Châtellerault, professionnel de 1952 à 1963) Dans le cadre des travaux de l'ANRU une allée n'a pas été dénommée. Elle débute rue Henri Boucher et se termine au camping municipal.
- **8-Parking Yves EVRARD dit « Zonzon »** : (Ancien président de la Société Nautique Châtelleraudaise (SNC)). Ce stationnement situé à côté de la nautique rue Henri Boucher a été réhabilité et n'a pas été dénommé.
- **9-Parking du canal de la Manu** : Aire de stationnement Elle prend son origine rue Jean Monnet et se termine rue Jean Monnet .
- **9 bis-Parking Henri ROY** : Cette place a été transformée en parking suite aux travaux. Elle s'appelait place Henri ROY. Il prend son origine rue KREBS et se termine rue CREUZE.
- **9 ter-Rue Jean MONNET** : Dans le cadre du réaménagement du secteur de la Manu une partie de la rue Jean Monnet a été condamnée et transformée en parking. Elle prend son origine rue du Quatre Septembre et se termine parking du canal de la manu
- **10-Route de Chauvigny** : Route départementale 749 située près de l'aérodrome Elle prend son origine rond point du PAUTRON et se termine en limite de commune de Cenon.
- **11-Parking de la Marronnerie**: Ce parking se situe en face l'école Painlevé .Elle prend son origine chemin de la Marronnerie et se termine chemin de la Marronnerie.
- **12-Parking Horloge**: Ce parking se situe derrière l'horloge. Elle prend son origine parking Rassetreau et se termine Avenue Pierre Abelin.
- **13-Place Simone VEIL, Première présidente du Parlement Européen** : Cette place est actuellement dénommée place de l'Europe. Elle se situe le long de l'avenue Pierre Abelin près de la rue Mozart.

## COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

du 28 septembre 2017

n°38

page 3/3

- **14-Rue Joseph et Yvon CARRE** : Cette voie est actuellement dénommée Rue Joseph CARRE. Elle prend son origine avenue Camille Pagé et se termine rue Charles Plessard.
- **15-Parking du 4** : Ce parking est actuellement dénommée place Suzanne Noël (abrogation de la délibération n°36 du 6 avril 2017). Elle prend son origine Rue Aimé Rasseveau et son extrémité rue de l'Abbé Lalanne.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER